

Jeunesse et sport

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse et sport : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **27 (1970)**

Heft 7

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

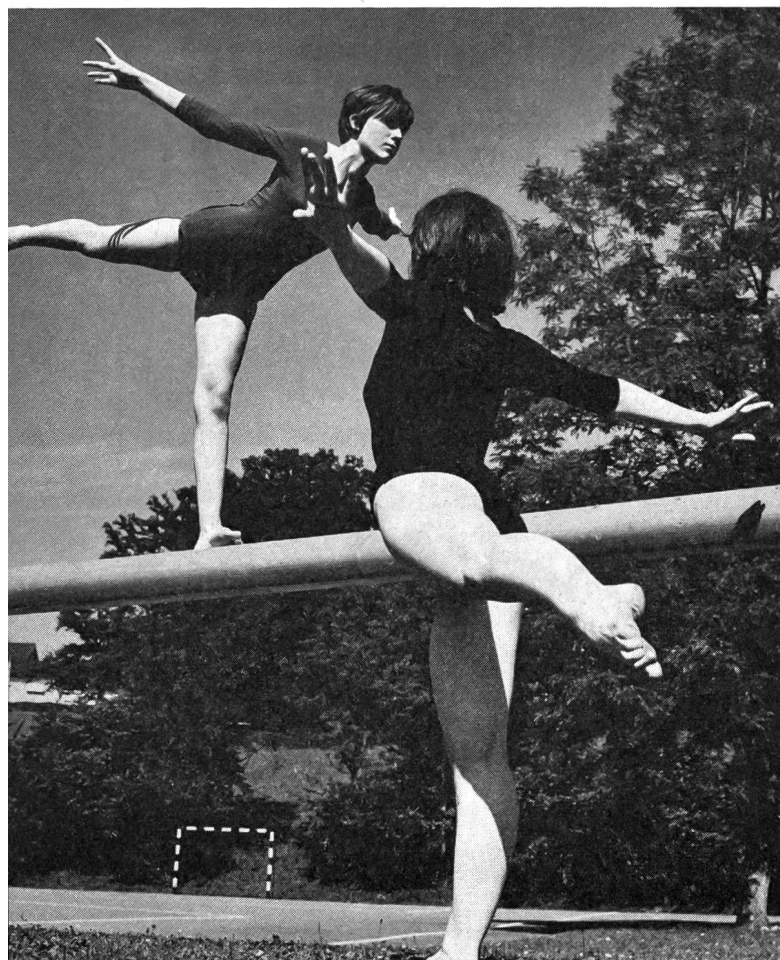
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



**aujourd'hui: un projet
demain: une réalité
pour les jeunes filles
et les jeunes gens**





27 septembre 1970: Votation fédérale

Le peuple suisse devra se prononcer sur le nouvel article 27^{quinqies} de la Constitution fédérale. Son acceptation donnera à la Confédération la possibilité d'encourager la gymnastique et le sport de façon notablement meilleure que jusqu'à présent.

Jeunesse + Sport

constitue le noyau du projet. Basée sur l'E.P.G.S. actuel va surgir une nouvelle institution qui offrira non seulement aux garçons mais également aux jeunes filles un large éventail de possibilités de pratiquer le sport de leur choix.

A toutes les organisations s'occupant activement de sport avec la jeunesse, la Confédération mettra davantage de moyens à disposition pour les aider à accomplir encore mieux leur œuvre d'éducation sportive. Parmi les moyens offerts par la Confédération ne figurent pas seulement les subventions et le matériel de sport, mais également une aide technique spécialisée pour la formation des moniteurs, l'établissement de programmes-cadres et de documentation pour l'enseignement. La progression du travail dans le mouvement Jeunesse + Sport est basée sur un enseignement sportif spécialisé par des moniteurs bien formés. Le premier principe est la participation volontaire, l'option.

Structure

Jeunesse + Sport est placé sous la direction de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et des services cantonaux J + S.

Les supports directs sont les organisations de gymnastique, de sport et de la jeunesse, ainsi que les écoles, les entreprises industrielles et les groupements libres.

Peuvent participer à Jeunesse + Sport: tous les garçons et filles de 14 à 20 ans, suisses ou étrangers résidant en Suisse.

Les dirigeants sont tous les moniteurs et monitrices J + S reconnus, qui ont acquis une formation de moniteur J + S dans leur branche sportive.

La formation à plusieurs degrés (3 catégories de moniteurs) se fait soit par l'E.F.G.S., soit par les offices cantonaux J + S, soit par les fédérations sportives, les organisations ou autres institutions, dans des cours reconnus et organisés à cet effet. L'âge minimum pour devenir moniteur est 18 ans.

Programmes d'instruction: un grand choix

Dans le cadre de Jeunesse + Sport sont prévus des cours et des examens dans les branches sportives suivantes:

Alpinisme	Judo
Athlétisme	Lutte gréco-romaine ou libre
Aviron	Lutte suisse
Badminton	Nage de sauvetage
Basketball	Natation
Canoë-kayak	Patinage
Course d'orientation	Plein air
Cyclisme	Plongée sous-marine
Entr. de la cond. physique	Plongeon
Escrime	Polyathlon militaire
Excursions	Randonnées à bicyclette
Excursions à ski	Saut à ski
Football	Ski
Gymnastique au agrès	Ski de fond
Gymn. féminine et danse	Sport pour invalides
Handball	Tennis
Hockey sur gazon	Tennis de table
Hockey sur glace	Volleyball
Jeux nationaux	Waterpolo

Selon les besoins, cette liste peut être allongée. Les moniteurs J + S reconnus peuvent enseigner, dans le cadre de Jeunesse + Sport, toutes les branches sportives précitées selon des programmes élaborés et continuellement améliorés par des experts.

Dans les cours de branches sportives la formation s'effectue en trois degrés:

- formation de base pour les débutants
- perfectionnement pour les avancés
- enseignement au plus haut degré de la branche sportive.

Dans quelques branches sportives, certaines spécialisations particulières sont possibles; mais pour éviter toute spécialisation excessive, il faut élever l'enseignement dans ces cours au niveau d'un entraînement sportif complet par un travail de condition physique générale.

Chaque degré d'enseignement se termine par un examen de branche sportive. Les bonnes performances seront récompensées.

Dans tous les cours, un test général de la condition physique renseigne sur l'état corporel de chaque participant.

Les examens de performance suivants servent de complément au travail spécialisé du cours:

- examen de condition physique
- marche d'un jour
- examen d'athlétisme
- examen de natation
- course d'orientation
- examen de ski
- marche de performance
- ski de fond

Ces simples tests de performances peuvent être organisés dans le cadre des cours de branches sportives ou séparément.

Exécution

Les cours et les examens de Jeunesse + Sport ont lieu en Suisse.

La durée des cours varie de 24 à 60 unités. La leçon d'une heure et demie constitue la plus petite unité d'enseignement, mais on peut également organiser le travail en entraînement de demi-journées (minimum 3 heures) ou en entraînement de journées entières (au minimum 6 heures).

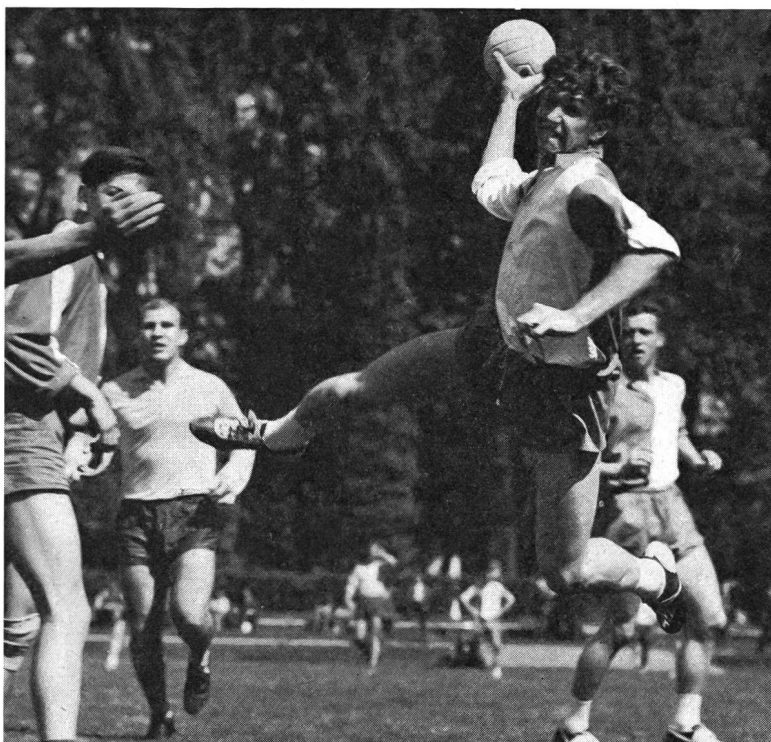
Les cours peuvent être organisés sous forme de camp ou répartis en entraînements séparés. Entre ces deux formes, toutes les combinaisons sont possibles.

Le travail du cours peut être effectué dans des groupements J + S organisés ou dans le cadre des entraînements de sociétés.

Filles et garçons travaillent dans la règle en groupes séparés.

Pour les cours et les examens, il faut un minimum de 5 participant(e)s.

En règle générale les classes doivent comprendre 12 participant(e)s pour 1 moniteur. Il faut absolument éviter des classes de plus de 18 participant(e)s. Cours et examens de Jeunesse + Sport doi-





vent être autorisés par les services cantonaux J + S et dirigés par des moniteurs (monitrices) J + S reconnus(es).

Prestation de la Confédération

L'aide matérielle accordée par la Confédération consiste dans les contributions et avantages suivants:

Indemnisation des moniteurs

L'indemnisation est réglée selon la catégorie de moniteur, le nombre de participants et le nombre d'heures consacrées à l'enseignement.

Contribution à l'organisation

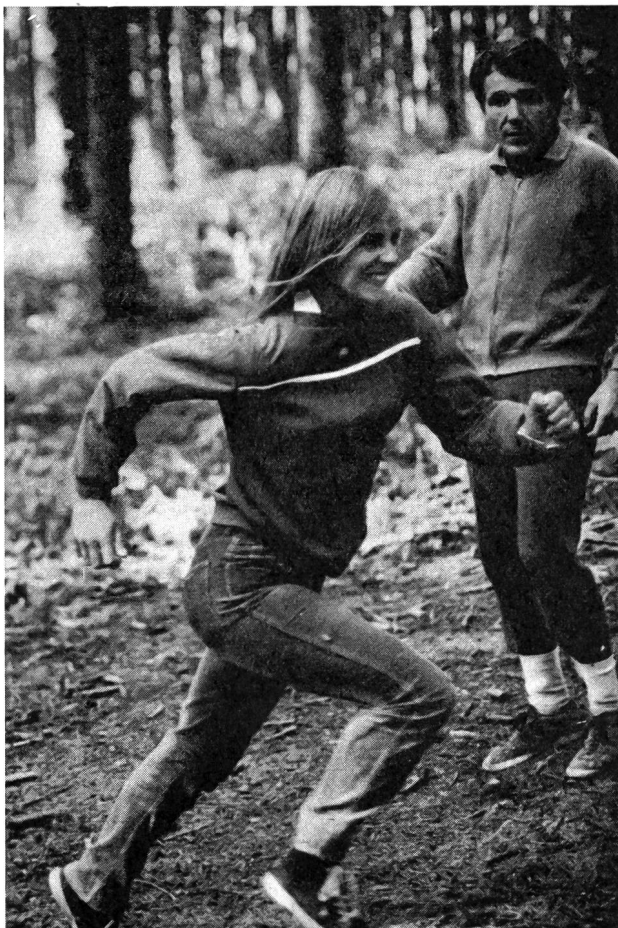
Des contributions sont accordées aux frais de cours, comme les locations de salles, les frais de voyage, etc. Des sommes sont versées par participant et par séance d'entraînement ou journée de camp respectivement examen de performance.

Matériel de prêt

Un énorme choix — du ballon de football jusqu'aux skis de fond — est mis gratuitement à la disposition des organisations J + S. Si le matériel fait défaut, des subventions peuvent être versées pour l'achat.

Autres réductions pour participants et moniteurs

- Voyages à demi-tarif en train et auto postale.
- Assurance accidents, maladies et responsabilité civile.
- Visite médicale gratuite.
- Demi-tarif pour les camps logeant dans des bâtiments de la Confédération.
- Denrées alimentaires à prix réduits pour les camps.
- Remise en prêt de véhicules à moteur, à tarifs réduits, pour des manifestations particulières.
- Affranchissement à forfait pour les envois postaux relatifs à J + S expédiés par les moniteurs.



**Monitrice, moniteur, jeune fille, jeune homme,
Voici Jeunesse + Sport,**

Viens avec nous!